



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 23 REPRESENTES : 04 EXCUSEE : 01</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 12 septembre 2022</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 23 septembre 2022</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Pauline BRESSE, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p>Étaient représentés : Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à M. Michel VARRONI, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Gérard RUFFIER-MONET ayant donné pouvoir à Mme Vanessa PUT DE GIULI et M. Eric FUSS ayant donné pouvoir à M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p>Excusée : Mme Audine FRECKMANN</p>
--	--

Délibération n°21

Rapporteur : M. Umberto DIMASTROMATTEO

Objet : Travaux de voirie et réseaux divers (2022 à 2026) – Attribution du marché

Le marché à bons de commande concernant les travaux de voirie et réseaux divers est arrivé à son terme le 19 juin 2022.

Conformément aux articles L2123-1 et R2123-1-1 du Code de la commande publique (CCP), une consultation par procédure adaptée a été lancée le 27 avril 2022. Son exécution se fera par un accord-cadre à bons de commande selon les articles L2125-1-1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP durée est d'un an renouvelable au maximum trois fois. Le montant maximum des commandes sera de 300 000 € HT par an.

Les entreprises intéressées par ces travaux ont été invitées à déposer leur offre pour le 20 mai 2022.

Suite à l'analyse et après négociation des offres, il est proposé d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer le marché avec le groupement d'entreprises Martoïa/Basso (le montant maximum sera de 300 000 € HT par an)

La Commission « Achats » réunie le 05 septembre 2022 a examiné le dossier.

La Commission Municipale a examiné le dossier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Confie les travaux de voirie et réseaux divers au groupement d'entreprises Martoia / Basso pour un montant annuel de 300 000€ HT.**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer le marché.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20220919-20220919_DE21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2022
Affichage : 23/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

